

LE REMPLACEMENT DE L'APPAREIL ARGUS DE  
PATROUILLE MARITIME

Question n° 1276—**M. Rowland:**

1. Le gouvernement a-t-il décidé d'acheter un aéronef pour remplacer l'appareil Argus de patrouille maritime à longue portée plutôt que de procéder à une remise en état complète de l'Argus et, dans l'affirmative, a) combien d'appareils de patrouille à longue portée le gouvernement compte-t-il acheter, b) quel est le prix total prévu et c) du prix total prévu quelle somme dépensera-t-on au Canada?

2. Quelle est la ventilation régionale des dépenses totales faites au Canada pour cet appareil?

3. Les exigences du contenu canadien, s'il en est, seront-elles stipulées dans les contrats officiels passés avec l'adjudicataire?

4. Quelles sociétés ont présenté des soumissions au gouvernement au sujet des appareils de patrouille à longue portée?

5. Quand fera-t-on une déclaration au sujet de l'achat de l'appareil?

**M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, les ministères de la Défense nationale et des Approvisionnements et Services m'informent comme suit: 1. Oui a) Nous ne le savons pas encore car le nombre pourrait varier selon le type d'aéronef choisi; b) Nous n'en connaissons le prix exact qu'après avoir reçu et étudié les différentes offres. c) Le degré de participation de l'industrie canadienne sera évalué après réception des soumissions.

2. La ventilation régionale ne pourra être déterminée qu'après réception des soumissions.

3. Oui.

4. Les sociétés ci-après ont été pressenties: Canadair Limited; La société Boeing; Hawker Siddeley Aviation Limited; Lockheed Aircraft Corporation; La société McDonnell-Douglas Aircraft.

5. On estime, à l'heure actuelle, que le contrat d'achat d'un aéronef sera adjugé au cours de l'automne 1974.

AIR CANADA—TRAITEMENT ET ATTRIBUTIONS DES  
VICE-PRÉSIDENTS

Question n° 1295—**M. McKenzie:**

1. Combien Air Canada emploie-t-il de vice-présidents?

2. Quels sont le traitement et les attributions de chacun d'eux?

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** 1. Air Canada emploie à l'heure actuelle 18 vice-présidents

2. Leurs fonctions sont les suivantes: Vice-président et adjoint du président-directeur général; Vice-président, Personnel et perfectionnement de l'organisation; Vice-président, Opérations aériennes; Vice-président, Planification opérationnelle; Vice-président, Contrôle des charges payantes et de l'exploitation; Vice-président, Relations publiques; Vice-président, Informatique; Vice-président, Marketing; Vice-président, Maintenance; Vice-président, Achats et installations; Vice-président, Finances; Vice-président, Pouvoirs publics et industries du transport aérien; Vice-président, Services techniques; Vice-président, Région Est; Vice-président, Régions Centre et Sud; Vice-président, Région Ouest; Vice-président, Région États-Unis; Vice-président, Région Europe. Il n'est pas de règle de divulguer des renseignements sur les traitements des membres particuliers du personnel.

Questions au Feuilleton

MEER—VENTILATION DES DÉPENSES SELON LES  
PROVINCES

Question n° 1296—**M. McKinnon:**

Quelle est la ventilation, par province, des dépenses prévues pour chaque région et inscrites aux prévisions budgétaires du ministère de l'Expansion économique régionale à la page 22-5 sous Total au titre du programme?

**M. Marcel Prud'homme (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale):** La ventilation des principales prévisions budgétaires ne peut être faite par province. La répartition géographique des subventions dépend de la réaction de l'industrie au programme, et la portée géographique d'autres programmes repose surtout sur les ententes en voie de négociation avec les provinces.

LA BROCHURE «CANADA, A WELCOME IS AWAITING YOU  
IN INDIAN COUNTRY»

Question n° 1379—**M. Atkey:**

1. La brochure «Canada, A Welcome is Awaiting you in Indian Country» a-t-elle été diffusée par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, cette année et, a) dans l'affirmative, en quelle quantité l'a-t-elle été au cours des cinq dernières années, b) dans la négative, pour quel motif en a-t-on cessé la diffusion?

2. Cette brochure a-t-elle été remplacée par une ou plusieurs autres et, dans l'affirmative, a) quelle est la quantité qui en a été diffusée et b) en quoi consiste la nouvelle brochure?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** 1. La brochure intitulée «Un Accueil chaleureux vous attend en territoire indien» a cessé d'être diffusée au début de l'année 1972 par suite de l'épuisement du stock. La brochure était envoyée a) à la Direction du tourisme de chaque province pour qu'elle soit placée dans les kiosques de renseignements aux visiteurs, b) à l'Office de tourisme du gouvernement canadien afin de la diffuser hors du Canada, c) aux Services de renseignements du ministère afin d'en donner à ceux qui en demandent.

2. La brochure sera remplacée par un petit répertoire complet de toutes les installations de tourisme exploitées par des Indiens au Canada. On a commencé à le préparer dès avant que la brochure ne soit épuisée. Il sera prêt pour une large diffusion en juin 1973 par l'entremise des bureaux de tourisme ordinaires.

LA PENSION DE SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

Question n° 1382—**M. Lambert (Bellechasse):**

1. Au Canada, combien de personnes dont l'âge était de 65 ans et plus au 31 décembre 1972, recevaient la pension de sécurité de la vieillesse?

2. Combien dans chacune des provinces?

3. Quel était le montant total payé à cette fin par le gouvernement fédéral dans chacune des provinces et, quel était le montant total pour tout le Canada?

4. Au Canada, combien de personnes dont l'âge était de 65 ans et plus au 31 décembre 1972, recevaient le supplément de revenu garanti?

5. Quel était le nombre de ces personnes dans chacune des provinces?

6. Quel a été le montant payé à cette fin durant le mois de décembre 1972?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** 1. 1,803,030.